



Ouagadougou, le 10 JAN 2023

N° 023-0028 /MJDHRI/SG/DRH/SDRH

Communiqué de Madame la Ministre de la Justice et des Droits Humains, chargé des Relations avec les Institutions, relatif à un appel à candidatures

Il est porté à la connaissance du personnel que le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme lance un appel à candidatures pour la désignation de deux (02) candidats pour le financement de leur participation en tant que délégués des Pays les Moins Avancés (PMA) et des Petits Etats Insulaires en Développement (PIED) aux travaux des 52^{ème}, 53^{ème} et 54^{ème} sessions du Conseil des Droits de l'Homme (CDH), prévues pour se tenir respectivement du 27 février au 31 mars 2023, du 19 juin au 14 juillet 2023 et du 11 septembre au 06 octobre 2023 à Genève.

Les dates limites de dépôt des dossiers de candidatures pour la participation aux travaux des 53^{ème} et 54^{ème} sessions sont fixées respectivement le **1^{er} mars et le 1^{er} mai 2023** à la direction des ressources humaines du ministère en charge de la justice, celle de la 52^{ème} session étant déjà expirée.

Les candidatures féminines, particulièrement celles de personnes n'ayant jamais participé aux travaux du Conseil des Droits de l'Homme sont vivement encouragées.

Pour des informations relatives à la composition des demandes, veuillez consulter les sites internet suivants, <https://www.ohchr.org/fr/hr-bodies/hrc/trust-fund/Id-cs> ou ohchr.sidsIde@un.org.

Pièces-jointes : 01

-Lettre n°2022-07115/MPBFG/AMB/pgzb du 16 novembre 2022 ;

-Lettre n°2022-3609/MAECCCRBE/SG/DGCM/DOI/SONU/ile du 21 décembre 2022.

Pour la Ministre et par délégation,
la Secrétaire Générale

Haoua KAFANDO/GANAME

Chevalier de l'Ordre du Mérite





Ouagadougou, le 21 DEC 2022

Le Secrétaire Général

N°2022 /MAECRBE/SG/DGCM/DOI/SONU/tle

A

Madame la Secrétaire Générale du Ministère
de la Justice et des Droits Humains, Chargé
des Relations avec les Institutions

-OUAGADOUGOU-

Objet : Appel à candidatures

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que par note verbale en date du 03 novembre 2022, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme a lancé un appel à candidatures pour le financement de la participation de délégués des Pays les Moins Avancés (PMA) et des Petits États Insulaires en Développement (PEID) aux travaux des 52^e, 53^e et 54^e sessions du Conseil des Droits de l'Homme (CDH), prévues respectivement du 27 février au 31 mars 2023, du 19 juin au 14 juillet 2023 et du 11 septembre au 06 octobre 2023 à Genève.

Je vous saurais gré des dispositions utiles qu'il vous plaira de faire prendre afin de me faire parvenir, dans vos délais les meilleurs, pour acheminement au Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, deux candidatures au sein de votre département pour le financement de leurs participations aux travaux des 53^e et 54^e sessions du Conseil des droits de l'homme.

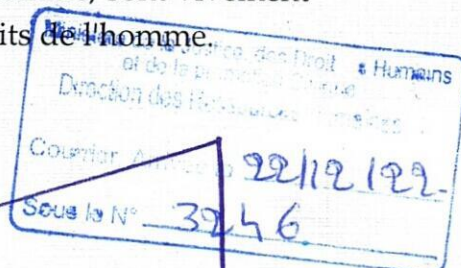
Les dates limites de dépôt desdites candidatures pour les travaux des 53^e et 54^e sessions du Conseil des Droits de l'Homme sont fixées respectivement le 15 mars 2023 et le 25 mai 2023.

Il reste entendu que les candidatures féminines, particulièrement celles de personnes n'ayant jamais participé aux travaux du Conseil des Droits de l'Homme, sont vivement encouragées par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme.

PJ : 03



Issa BORO
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon



AMBASSADE DU BURKINA FASO
AUPRÈS DE
LA CONFÉDÉRATION HELVÉTIQUE



Unité - Progrès - Justice

MISSION PERMANENTE DU BURKINA FASO
AUPRÈS DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES,
DE L'ORGANISATION MONDIALE DU
COMMERCE ET DES AUTRES ORGANISATIONS
INTERNATIONALES À GENÈVE

GENÈVE LE, 16 NOV. 2022

N° 2022 - /MPBFG/AMB/pgzn

Objet : Appel à candidatures pour la prise en charge financière de la participation des Pays les Moins avancés (PMA) et des Petits États insulaires en développement (PEID) aux sessions du Conseil des droits de l'homme

L'Ambassadeur,

Représentant Permanent

A

**Son Excellence
Madame la Ministre des Affaires Étrangères,
de la Coopération régionale
et des Burkinabè de l'Extérieur
OUAGADOUGOU**

Madame la Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir ci-joint, une note verbale du Haut-commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme en date du 3 novembre 2022, relative à un appel à candidatures pour le financement de la participation de délégués des Pays les Moins avancés et des Petits États insulaires en développement aux travaux des 52^e, 53^e et 54^e sessions du Conseil des droits de l'homme, prévues respectivement du 27 février au 31 mars 2023, du 19 juin au 14 juillet 2023 et du 11 septembre au 6 octobre 2023.

Les dates limites de dépôt des candidatures pour le programme sont les suivantes :

- 2 janvier 2023 pour la 52^e session du Conseil des droits de l'homme ;
- 15 mars 2023 pour la 53^e session du Conseil des droits de l'homme ;
- 25 mai 2023 pour la 54^e session du Conseil des droits de l'homme.

Le Haut-commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme rappelle que seules les demandes dûment complétées et soumises avant la date limite seront prises en compte. A cet égard, cinq documents obligatoires, dont la liste est jointe en annexe sont requis.

Les candidatures féminines, particulièrement celles de personnes n'ayant jamais participé aux travaux du Conseil des droits de l'homme sont vivement encouragées par le Haut-commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma haute considération.

PJ : 03

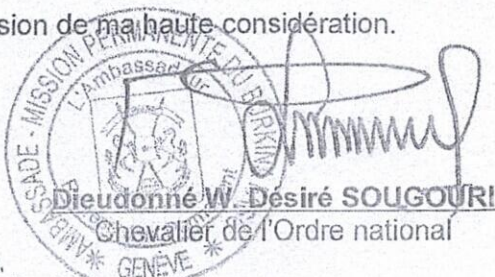
BURKINA FASO
Ministère des Affaires Étrangères, de la Coopération
Régionale et des Burkinabè de l'Extérieur
Service Valise Diplomatique

Arrivée le: 17 NOV 2022

Sous le N° 5537/11h-10

Ampliation

Ministère de la Justice et des droits humains,
Chargée des Relations avec les institutions, Garde des Sceaux



Dieudonné W. Desiré SOUGOURI
Chevalier de l'Ordre national



Opportunité de financement pour les pays les moins avancés (PMA) et les petits États insulaires en développement (PEID) pour participer à la 52ème session, à la 53ème session et à la 54ème session du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies à Genève, en Suisse

Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (Secrétariat du Fonds d'affectation spéciale pour l'assistance technique à l'appui de la participation des pays les moins avancés (PMA) et des petits États insulaires en développement (PEID) aux travaux du Conseil des droits de l'homme) présente ses compliments aux Missions permanentes des pays les moins avancés et des petits États insulaires en développement à Genève et à New York et a l'honneur de les informer des **dates limite pour les demandes de participation au programme des représentants aux 52ème (27 février – 31 mars 2023), 53ème (19 juin – 14 juillet 2023) et 54ème (11 septembre – 6 octobre 2023) sessions du Conseil des droits de l'homme (CDH), qui sont les suivantes:**

52ème session: 2 janvier 2023

53ème session: 15 mars 2023

54ème session: 25 mai 2023

Le Fonds d'affectation spéciale pour l'assistance technique à l'appui de la participation des pays les moins avancés (PMA) et des petits États insulaires en développement (PEID) aux travaux du Conseil des droits de l'homme a été créé conformément à la résolution 19/26 du Conseil des droits de l'homme adoptée le 23 mars 2012. Depuis sa mise en place en 2014, le Fonds d'affectation spéciale a soutenu 198 délégués de 71 PMA/PEID à participer à une session ordinaire du Conseil des droits de l'homme. Des informations supplémentaires sur le Fonds d'affectation spéciale sont disponibles sur le site internet suivant <https://www.ohchr.org/fr/hr-bodies/hrc/trust-fund/ld-cs>.

Conformément au mandat du Fonds d'affectation spéciale, les PMA et les PEID sont invités à désigner un fonctionnaire du gouvernement, au niveau des experts, qui travaille dans le domaine des droits de l'homme depuis au moins un an, soit dans la capitale, soit dans leur mission permanente à New York afin de participer au programme des représentants du Fonds d'affectation spéciale. Le programme des représentants couvre la participation d'un fonctionnaire à l'une des trois sessions ordinaires du Conseil qui se tiennent au cours de l'année. La priorité sera accordée aux PMA et aux PEID qui n'ont pas de mission permanente à Genève et aux PMA/PEID qui sont actuellement membres du Conseil des droits de l'homme. Les anciens bénéficiaires du Fonds sont en principe non éligible.

Le fonctionnaire désigné du gouvernement devra assister au programme complet, y compris le cours de formation obligatoire de deux jours tenu à Genève organisé par le

Le candidat doit également s'engager à partager les connaissances et l'expérience acquises au cours du programme avec ses collègues au sein du gouvernement.

Seules les candidatures contenant les 5 documents (voir ci-dessus) et soumises avant les dates limites seront acceptées. Les candidatures doivent être envoyées en un seul email à ohchr-sidsldc@un.org et ohchr-registry@un.org, en indiquant en objet de cet email *Programme des représentants PMA/PEID CDH52 [ou CDH53 ou CDH54, selon le cas] - nom du pays, nom du délégué*. Le secrétariat ne contactera que les délégués qui ont été sélectionnés.

L'attention des candidats est attirée sur le fait que le programme peut être ajusté ou annulé en raison de l'évolution de la situation de la pandémie COVID-19 et des restrictions qui en découlent pouvant être imposées par les autorités suisses et par le bureau des Nations Unies à Genève.

L'attention des candidats est en outre attirée sur le fait que toutes séances publiques du Conseil des droits de l'homme bénéficient de l'interprétation dans les langues officielle des Nations Unies. Cependant, les séances de négociations des résolutions et les événements parallèles sont le plus souvent conduits en anglais seulement.

Pour plus d'informations, veuillez contacter le Secrétariat du Fonds à : ohchr-sidsldc@un.org.

Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (Le Secrétariat du Fonds d'affectation spéciale pour l'assistance technique à l'appui de la participation des pays les moins avancés et des petits États insulaires en développement aux travaux du Conseil des droits de l'homme) saisit cette occasion pour renouveler aux missions permanentes des pays les moins avancés et des petits États insulaires en développement à Genève et à New York les assurances de sa très haute considération.

Genève, le 3 novembre 2022

Pièces jointes:

- Un exemple de note verbale approuvant la désignation du fonctionnaire du gouvernement
- Formulaire d'information sur les visas

Copie:

Mission permanente de l'État indépendant de Samoa auprès des Nations Unies à New York, assurant la présidence des petits États insulaires en développement du Pacifique (PSIDS) (samoanymission@outlook.com; psidschair@gmail.com)

Papier à en-tête officiel

Exemple

Note verbale - Programme des représentants 2023 – Fonds PMA/PEID

Réf : -----

La [Mission permanente / nom complet du ministère] de [nom du pays] présente ses compliments au Haut-Commissariat aux droits de l'homme (Secrétariat du Fonds d'affectation spéciale pour l'assistance technique volontaire à l'appui de la participation des pays les moins avancés et des petits Etats insulaires en développement aux travaux du Conseil des droits de l'homme), et a l'honneur de se référer à la note verbale de ce dernier, datée de, qui invite les PMA/PEID à désigner un représentant du gouvernement pour participer au programme des représentants aux 52ème [ou 53ème, ou 54ème] session du Conseil des droits de l'homme.

La [Mission permanente/nom complet du ministère] souhaite informer le Secrétariat du Fonds d'affectation spéciale que Mme/M. (nom complet et titre du représentant du gouvernement) a été désigné(e) pour participer au programme des représentants aux 52ème [ou 53ème, ou 54ème] session du Conseil des droits de l'homme.

Veuillez trouver ci-dessous des informations supplémentaires concernant [Mme/M.].

Nom, Prénom (comme indiqué dans le passeport):

Date de naissance:

Titre:

Adresse postale:

Adresse électronique (professionnelle):

Adresse électronique (privée):

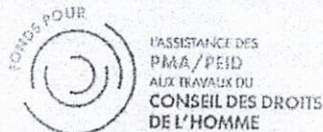
Numéro de téléphone au bureau (avec indicatif pays):

Numéro de téléphone portable (avec indicative pays):

Les documents suivants sont joints à la note verbale:

1. Le Certificat d'achèvement de l'outil de formation en ligne pour les délégués des PMA/PEID participant aux travaux du Conseil des droits de l'homme et à ses mécanismes, développé par le Fonds (disponible sur le lien suivant: <https://www.ohchr.org/fr/hr-bodies/hrc/trust-fund/tool>);
2. Une copie lisible scannée du passeport du candidat (le passeport doit être valide pendant au moins six mois après son retour dans son pays d'origine ou son lieu d'affectation officiel) ;
3. Un curriculum vitae (CV) détaillé en anglais ou en français, en format MS Word;
4. Un "Formulaire d'information sur les visas" dûment rempli (copie jointe), indiquant si le candidat a besoin d'un visa Schengen.

La [mission permanente/nom complet du ministère] de [nom du pays] saisit cette occasion pour renouveler au Secrétariat du Fonds d'affectation spéciale pour l'assistance technique volontaire à l'appui de la participation



FORMULAIRE INFORMATION VISA

NOM DU DEMANDEUR:

PAYS:

Titre fonctionnel:

Ministère / Bureau du gouvernement:

Le DEMANDEUR aura besoin d'un visa suisse/Schengen pour participer au programme: Oui / Non (veuillez encercler la réponse correcte)

Si non, veuillez expliquer et envoyer une copie lisible du visa dans votre passeport

If oui, veuillez fournir les informations ci-dessous:

Coordonnées du demandeur:

Adresse électronique (officielle):

Adresse électronique (privée):

Numéro de téléphone portable: (+ indicatif pays)

Passeport:

Diplomatique / Régulier (veuillez encercler la réponse correcte)

Numéro de passeport:

Date et lieu de délivrance: